

D'après le profil perpendiculaire au parement avant, le mur étant en recul d'environ 2,25 m du fossé, il semble qu'un talutage de pierres et de terre de plus ou moins 0,50 m de hauteur a été érigé contre la muraille expliquant ainsi l'appareillage grossier de la base du parement. Il évite le glissement de la partie inférieure de la construction.

Un trou de poteau creusé dans la roche (diamètre de 0,55 m environ) se situant en partie en-dessous du parement avant (côté blocage) a été mis au jour. Il est circulaire, ce qui lui confère une facture différente de celle des poteaux, carrés ou rectangulaires, de grande dimension (en moyenne 1 m de côté) de la porte décrite l'an passé.

Le parement arrière du rempart a été dégagé. Il n'est pas parallèle au parement avant. La maçonnerie sèche met en place des blocs plus réguliers et plus gros que ceux du parement avant. Des cavités inclinées à 30° sont visibles dans le parement. Il s'agit vraisemblablement d'un poutrage oblique visible sous forme d'un négatif avec des blocs de calage encore en place de part et d'autre. Il s'agit sans doute de l'emplacement d'une poutraison de renforcement du parement voire de la poutraison verticale de la porte, sorte de jambe de force noyée dans la maçonnerie de blocs calcaires. Cet appareillage est conservé sur une dizaine d'assises, soit environ 1,40 m de haut.

L'épaisseur des parements est de 0,80 m. Les deux parements sont distants de 4,78 m à 6 m.

Une poutraison faite de traverses et de longrines placées plus ou moins orthogonalement a été dégagée dans la charge du rempart sur trois niveaux superposés. Elle se présente sous forme de traces négatives. Au moins deux niveaux sous-jacents ont été laissés en place afin d'assurer la stabilité des deux parements et conserver également une zone de réserve.



Vue du parement arrière du rempart avec sa poutraison.

L'espacement des longrines est de 0,90 m à 1,62 m. L'espacement des traverses est de 1,30 m à 2,25 m.

Une des traverses se présente en deux pièces décalées. Les indices semblent indiquer que les poutres étaient de section carrée d'environ 0,25 m de côté, superposées voire assemblées à mi-bois sans fiches. Nous n'avons aucun élément déterminant permettant de dire que les traverses étaient visibles à la surface du parement arrière. Par contre, le parement avant présente bien des creux à l'endroit de la pénétration des traverses.

Le fossé

Le fossé a une profondeur de 1,40 m et une largeur d'environ 3,80 m. On distingue deux périodes : le creusement avec un fond plat et des parois verticales, réalisé dans une première période et, dans un second temps, le remblaiement de la période précédente sous forme de fond en auge, visible dans le recreusement du passage en roche calcaire et dont l'interface s'observe dans les profils.

Dans le rempart (ses parements et sa charge) il a été mis au jour essentiellement des ossements d'animaux, avec quelques clous de petite dimension.

Remarque importante : aucune fiche n'a été découverte dans cette partie nord du rempart, alors que le côté opposé avait livré plus d'une dizaine de fiches lors de la campagne de fouille 2010.

Le fossé a livré, comme en 2009, des ossements humains (fragments de calotte crânienne, etc.) ainsi qu'un fragment de la partie tournante d'une meule en arkose posée verticalement sur le fond plat du fossé.

À noter également la présence sur le fossé en auge d'une hache en pierre polie typiquement du Néolithique final, sans doute Seine-Oise-Marne, et d'une pointe en os (matériel colluvionnaire ?) qui témoigne comme partout sur le site d'une intense occupation dès l'époque néolithique.

Notons la présence d'un fragment de bractelet bleu cobalt dans le talutage.

Les cavités

La longueur de la cavité nord-ouest (Fait 18002) est de 3,05 m, sa largeur moyenne est de 1,20 m, sa profondeur maximale de 1,25 m et sa profondeur minimale de 0,70 m. La longueur de la cavité sud-est (Fait 18001) est de 4,62 m, sa largeur moyenne de 2 m, sa profondeur maximale de 1,60 m, sa profondeur minimale de 1 m.

Les deux fonds sont taillés en escalier orientés nord/sud. On remarque que la configuration des deux cavités est